



## Appel à candidatures

Mise à disposition d'1 atelier

**Date limite de candidature : 6 juillet 2012**

### la malterie :

La malterie est une structure de soutien à la recherche artistique contemporaine, qui dispose de 26 ateliers mis à disposition d'artistes, ainsi que divers espaces, outils et services envers les artistes.

L'accueil, le soutien des résidents dans la réalisation de leurs projets notamment par le biais d'un centre de ressource, le dialogue avec d'autres pratiques artistiques, ainsi que les échanges entre artistes d'expériences et d'origine diverses, caractérisent la malterie.

### la malterie lance un appel à candidature pour la mise à disposition d'un atelier:

Cet atelier sera mis à disposition pour une durée de **6 mois** à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012, dans le but de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un **projet** spécifique.

#### Le candidat devra répondre aux critères suivants :

1. développer une activité artistique dans le champ des arts visuels contemporains. Cette activité devra avoir un caractère professionnel, régulier et central dans la vie de l'intéressé.
2. résider ou être hébergé de préférence dans la métropole lilloise (car les ateliers ne sont pas des ateliers- logements).
3. ne pas être en cours de cursus artistique.

## Descriptif de l'ATELIER PROJET

Disponible dès le 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour une durée de 6 mois.

L'objectif est de soutenir la réalisation d'un projet spécifique.

D'une surface de **24m<sup>2</sup>** l'atelier se situe au 4<sup>ème</sup> étage.

Une participation mensuelle de **95 €** est demandée à l'artiste (frais d'électricité et de chauffage inclus).

Les artistes intéressés sont invités à présenter de façon détaillée le projet qu'ils souhaitent développer à la malterie, et à motiver l'intérêt d'occuper un espace de travail pour la réalisation de celui-ci.

### **Les ateliers à la malterie :**

---

Ils sont composés d'un sol en béton, de murs en plâtre, de petites fenêtres et d'éclairages néons lumière du jour. Ils sont équipés d'un chauffage électrique et présentent une hauteur sous plafond de 2m dans notre bâtiment qui ne dispose ni d'ascenseur ni de monte-charge. Des points d'eau se trouvent à chaque étage. Pas de possibilité de logement dans l'atelier. La mise à disposition est contractualisée par une convention d'occupation précisant les engagements de l'artiste et de la malterie.

L'artiste devra s'acquitter de l'adhésion annuelle à l'association la malterie s'élevant à 15€.

**Une connexion Internet haut débit est disponible dans l'atelier moyennant 22.50 euros/6 mois.**

### **Dossier de candidature :**

---

Pour être recevable, les candidats devront fournir un dossier sous format numérique exclusivement (.doc ou .pdf de préférence) comprenant :

- **un CV** (incluant les coordonnées postales, téléphoniques et informatiques)
- **une lettre de motivation** exprimant sa démarche artistique et professionnelle, formulant ses attentes et les apports mutuels susceptibles de se mettre en place entre l'artiste et la structure
- **un book au format pdf** (des éléments complémentaires sonores ou audiovisuels jugés nécessaires à l'appréciation de la démarche pourront être envoyés par voie postale)
- **une note** présentant spécifiquement le projet qui sera développé dans l' « atelier projet ».

**Date limite d'envoi des dossiers : 6 juillet 2012**

Les dossiers incomplets ou reçus après le 6 juillet ne seront pas étudiés.

### **Envoi des candidatures :**

---

Les artistes intéressés et répondant aux critères mentionnés ci-dessus sont invités à faire acte de candidature en adressant leur dossier par e-mail exclusivement:

à l'attention de Laurent MOSZKOWICZ [artsplastiques@lamalterie.com](mailto:artsplastiques@lamalterie.com) Tél : 03 20 78 28 72

### **Critères généraux entrant en compte dans le choix des projets soutenus par la malterie :**

---

- La qualité artistique
- le caractère professionnel de la pratique de l'artiste
- La recherche, l'expérimentation à l'œuvre dans le projet

### **Sélection des candidatures :**

---

Les dossiers seront consultés par une commission artistique de la malterie, composée d'artistes plasticiens et de professionnels du secteur.

Les artistes non retenus seront avertis par mail ou par téléphone.

Visite virtuelle de la malterie sur <http://www.lamalterie.com/malterie/fr/visite-virtuelle>